

**6 mai 1919**

**Dinant**  
**Le meurtre de Baillamont (Oisy)**

Vendredi, dans la journée, le bruit circulait à Dinant, sur la foi de renseignements provenant de Gedinne qu'une tentative de meurtre avait été commise à Baillamont. Il n'en était rien, mais voici de quoi il s'agissait : Le parquet de Dinant devait se rendre en cette commune pour y enquêter au sujet d'un crime commis pendant l'occupation. Le 4 août 1918, le nommé Hilaire Loosvelt, accompagné de son fils Emile, venait prévenir le bourgmestre de Baillamont que son fils Hallin avait été tué sur la route de Monceau entre Baillamont et Oisy ; deux jours après, 12 jeunes gens de Baillamont étaient arrêtés par la police secrète allemande, à laquelle le père Loosvelt avait déposé plainte. Les Loosvelt n'étaient pas bien vus dans la contrée, car ils entretenaient des relations avec l'occupant, et on les soupçonnait d'être les auteurs de plusieurs dénonciations ; actuellement, le père Loosvelt est sous les verrous de ce chef. Les douze jeunes gens, faute de preuve, durent être relâchés par les Boches.

La justice belge a donc repris l'affaire et s'est rendue samedi à Baillamont, où une enquête a eu lieu ; plusieurs témoins ont été entendus, mais aucun ne peut affirmer avoir vu quoi que ce soit du crime. Ils ont bien vu les jeunes gens se diriger vers la route de Monceau, et ne peuvent rien dire de plus précis.

Le cadavre de Hallin Loosvelt fut retrouvé dans un ruisseau ; on pouvait constater une large plaie à la tête de la victime. Ce jeune homme était exécré de toute la population et souvent il cherchait noise à ses concitoyens pour des bagatelles ; il avait, paraît-il, l'habitude de déclarer qu'il irait dénoncer l'un et l'autre à l'autorité Boche. Il se croyait garanti par la présence de celle-ci dans le pays.

Le parquet est revenu sans avoir procédé à aucune arrestation, car aucun fait n'est établi à charge des douze jeunes gens.